NOTES DE TÉRATOLOGIE COMPARÉE

Un cas de Pygomélie chez un Moineau (Passer montanus L.)

Par Robert Didier.

Les malformations des membres sont nombreuses et fréquentes chez les animaux.

Ce sont tantôt des déformations, des excès ou diminutions de longueur des doigts, des phalanges, de duplicité des mains ou des pieds ; les cas de triplicité sont plus rares. On en a cependant signalé assez souvent chez les Mammifères comme chez les Oiseaux, mais chez les uns comme chez les autres de ces animaux, les malformations de cette nature peuvent être très différentes. Tantôt les membres accouplés peuvent être séparés sur toute leur longueur, l'un étant disposé d'une façon normale, l'autre inerte, malformé, sorte d'appendice inutilisable, tantôt les membres sont séparés sur une partie seulement de leur longueur. Ces membres supplémentaires sont le plus souvent difformes et inactifs ; il peut arriver même que chez ces individus malformés, les trois membres soient impotents.

Ces malformations sont très différentes dans leur nature ; chez les unes en effet, le ou les membres supplémentaires relèvent de la simple division d'un membre normal, et constituent alors une monstruosité simple. Chez d'autres, et c'est le cas le plus fréquent, sinon le plus banal, le ou les membres supplémentaires appartenant originellement au moins à un membre différent de celui qui les porte, relèvent de la monstruosité double.

Nous voudrions présenter un oiseau, un moineau friquet (*Passer montanus* L.), mâle, chez qui la malformation le plaçant dans le groupe des monstres pygomèles est constituée par la présence d'une troisième patte appendue au-dessous et en dedans de la patte droite, et tombant inerte parallèlement à la queue.

D'après F. X. Lesbre, on rencontre souvent à l'autopsie de ces monstres une duplicité plus ou moins manifeste des organes intrapelviens.

Nous n'avons pu constater la présence de ces détails anatomiques, l'oiseau ayant été trouvé mort et en partie desséché, ce qui ne nous a permis qu'une dissection incomplète. Mais l'étude du squelette est suffisamment intéressante pour qu'on s'y arrête.

Le membre s'insère contre la face externe droite du coccyx ; il est relié à cet os par une capsule fibreuse, qui, d'une part, s'insère sur le fémur, d'autre part contre le coccyx, entre cet os et l'origine de l'implantation des rectrices à droite.

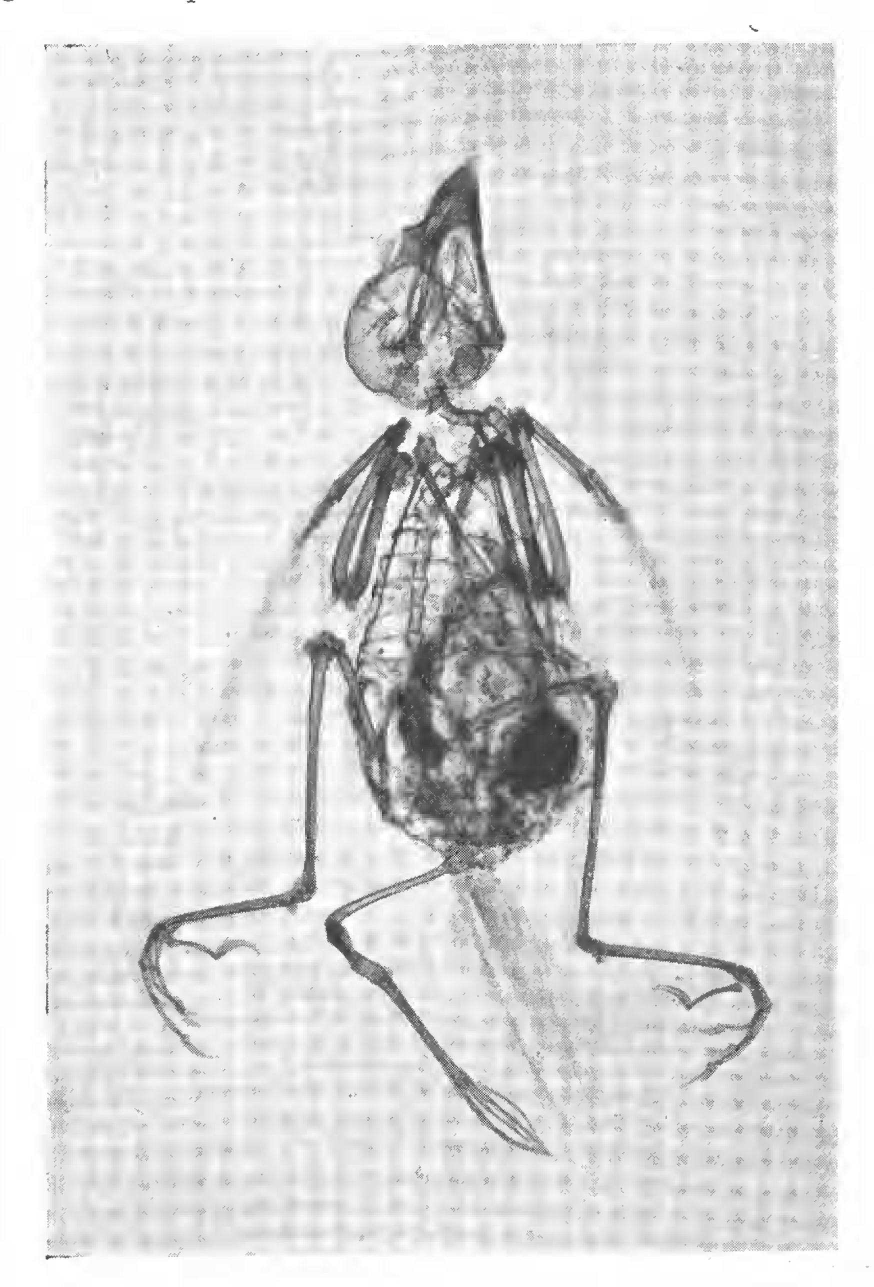


Fig. 1. — Radiographie de l'oiseau. (Rad. Dr P. Thoyer-Rozat.)

C'est un membre inutile, n'ayant aucune fonction, simple appendice supplémentaire.

Les autres pattes sont normales, le bassin ne présente aucune anomalie ; ce membre est un peu plus petit que les deux autres. Il comprend d'abord un fémur d'une longueur de 18 mm., qui pré-

sente à son extrémité supérieure une sorte de renflement en cupule, qui pourrait être considéré comme une ébauche de bassin dans sa partie acétabulaire, les trois branches de cette cupule

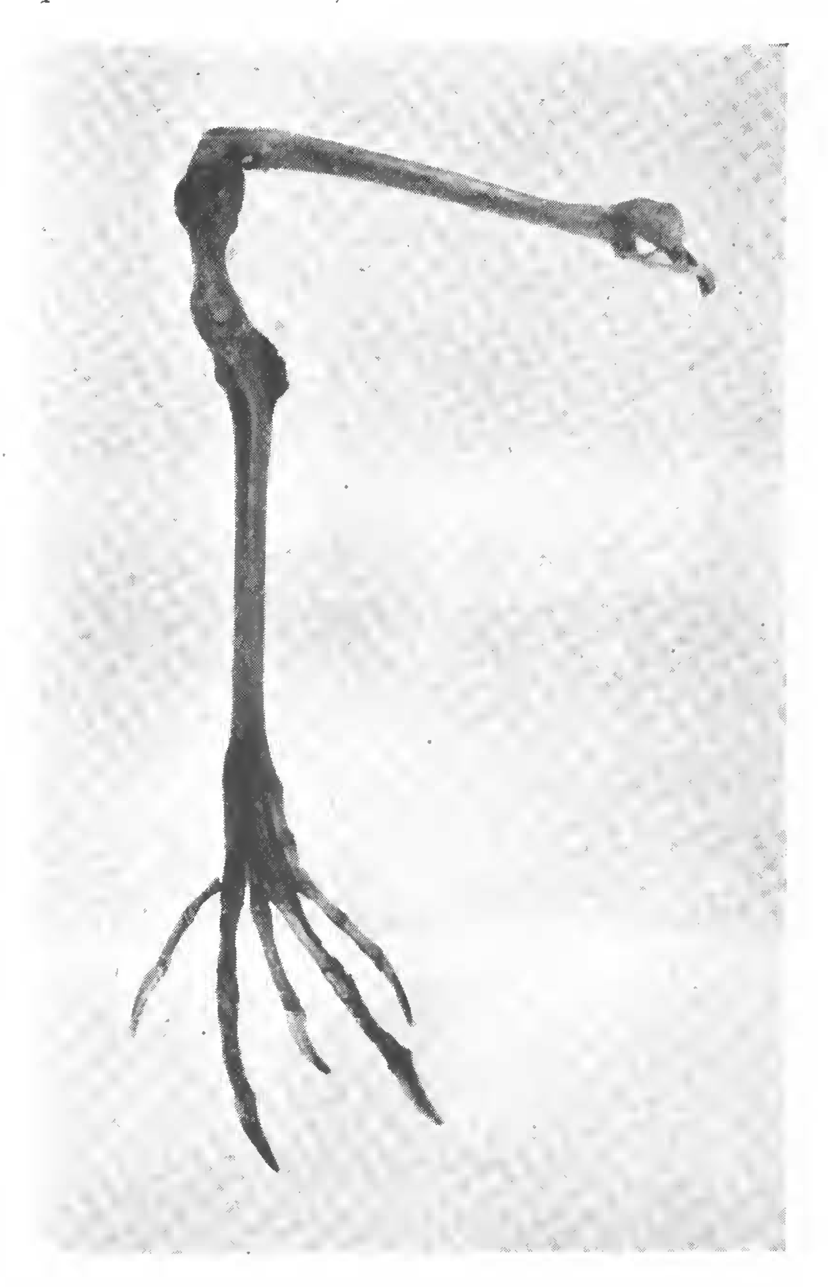


Fig. 2. — Squelette de la patte supplémentaire. (Photo Benoît-Bazille.)

pouvant représenter un ilion, un ischion, et un pubis anormaux. Ce renflement a une largeur de 4 mm. Il n'y a pas d'articulation du fémur avec le tibia, les deux os sont soudés par ankylose à angle droit ; le tibia, os difforme de 8 mm. de longueur, présente un corps osseux perforé en son milieu ; son extrémité inférieure est soudée avec le tarse qui est normal et revêtu d'écailles. La patte qui fait

suite au tarso-métatarsien est encore plus anormale ; elle se compose de cinq doigts inégaux placés sur le même plan, disposés en forme de main.



Fig. 3. — Partie supérieure agrandie de la patte supplémentaire. (Photo Benoît-Bazille.)

Le premier doigt présente quatre phalanges à peu près égales ; le deuxième trois phalanges, la première et la troisième plus grandes que la deuxième ; le troisième doigt est beaucoup plus petit que les autres et n'a que deux phalanges courtes, de longueur égale ; le quatrième a trois phalanges de même longueur ; le cinquième en a quatre, assez grêles et égales.

Tous les doigts sont terminés par des ongles bien constitués.

Ce qui, à notre avis, fait l'intérêt de cette malformation, c'est le fait qu'on peut conclure que chez cet oiseau, il n'y a pas eu production du membre supplémentaire par fissiparité accidentelle d'un membre normal, c'est-à-dire shistomélie, mais que nous avons là un exemple de monstre double de nature parasitaire. On sait que les monstres doubles parasitaires (dont l'individu atrophié implanté sur son frère, vit à ses dépens) offrent plusieurs variétés. Dans la classification des monstres établie par Isidore GEOFFROY SAINT-HILAIRE, c'est aux parasitaires polyméliens qu'il faut rattacher cet oiseau, les polyméliens étant caractérisés par des membres en surnombre, plus ou moins difformes, fixés en général aux membres normaux similaires ou à leur voisinage.

Dans ces polyméliens, on distingue plusieurs catégories, dont le groupe des *Pygomèles* auquel se rattache ce moineau. Suivant Isidore GEOFFROY SAINT-HILAIRE, la pygomélie est un genre de polymélie caractérisée par l'existence d'un ou deux membres pelviens surnuméraires insérés derrière ou entre les membres pelviens normaux.

Ces monstres pygoméliens ne sont, en somme, que des monstres doubles lambdoïdes du type iléadelphe, caractérisés par le développement incomplet et l'état souvent très rudimentaire du bassin et de la partie libre des membres de l'un des deux sujets entrant dans la constitution du monstre double alors que l'autre sujet est normalement développé.

En général, d'après LESBRE, chez les oiseaux, ces monstres ont leurs membres accessoires libres le plus souvent de toute attache solide avec les membres normaux, et insérés simplement dans la paroi abdominale, si peu solidement parfois, qu'ils peuvent s'arracher facilement.

C'est là d'ailleurs une monstruosité relativement fréquente, observée quelquefois chez l'homme et qui a été rencontrée plus souvent chez les oiseaux que chez les mammifères.